Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Décision N° 2026_636

Décision Président de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane

CULTURE, EDUCATION POPULAIRE ET EQUIPEMENTS RATTACHÉS

CITE DES ELECTRICIENS - FIXATION DES TARIFS DE VENTE DES PRODUITS DE LA BOUTIQUE

Vu les décisions n° 2025_121 du 20 février 2025, n° 2025_382 du 29 mai 2025, n° 2025_946 du 31 décembre 2025 et n° 2026_428 du 10 juillet 2026 par lesquelles le Président a fixé les prix de vente des produits proposés à la boutique de la Cité des Electriciens,

Considérant que la Communauté d' Agglomération organise un atelier avec la Brûlerie du Cantin le 10 octobre 2026 à la Cité des Electriciens,

Considérant que la Cité des Electriciens souhaite proposer aux visiteurs deux livres des éditions de l'épure sur la préparation du café et de la chicorée, ainsi qu'un roman aux éditions Cours Toujours.

En vertu de la délibération du Conseil communautaire du 10 avril 2026 donnant délégation au Président de fixer et réviser les prix des produits vendus dans les équipements communautaires, hors droits d'accès et prestations et services associés (activité, stage, atelier, réparation et maintenance des équipements loués…).

Le Président,

DECIDE de fixer le prix de vente des ouvrages *Le café, dix façons de le préparer* d'Emmanuel Perrodin *et La chicorée, dix façons de la préparer* de Laurène Petit, à 10 € TTC et *La Mobylette immobile* de Sylvia Turchi à 15 € TTC.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : - 4 NOV. 2026

Et de la publication le : - 4 NOV. 2026

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BÉTHUNE-BRUAY - Adhérent Fédération

DAGBERT Julien

Fait à Béthune, le - 3 NOV. 2026

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BÉTHUNE-BRUAY - Adhérent Fédération

DAGBERT Julien